



ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

Service d'Etat de l'Aviation Civile des Iles Wallis et Futuna
BP 01 HIHIFO 98600 UVEA, WALLIS ET FUTUNA
Tél 00 681 72 12 00

I.2 Obtention du dossier

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :
Service d'Etat de l'Aviation Civile des Iles Wallis et Futuna
BP 01 HIHIFO 98600 UVEA, WALLIS ET FUTUNA
M ALBERGHINI Patrice, chef de la subdivision infrastructures
Tél 00 681 72 12 05
Courriel: seac-wf.infra@mail.wf

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

II. Objet de la consultation

II.1 Etendue du marché

La présente consultation concerne des travaux de conservation du local régulation/TGBT sur l'aéroport de HIHIFO. Il consiste en la création d'une sur-toiture et en la réfection totale des façades.

II.2 Type de marché

Marché de travaux

II.3 Informations sur les lots

Sans objet.

II.4 Lieu d'exécution

Aéroport de Wallis-Hihifo.

II.5 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en application des critères énoncés dans le document unique de la consultation.

II.6 Délais d'exécution

Les délais de préparation et d'exécution sont fixés dans l'offre du candidat.

II.7 Variantes

Elles ne sont pas autorisées.

II.8 Informations sur les prestations supplémentaires ou alternatives

Sans objet

II.9 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées sur le Budget de l'Etat et rémunérées selon les prescriptions du document unique de la consultation.

III. Renseignements d'ordre juridique, économique et technique

III.1 Conditions de participation

Les documents et renseignements demandés aux candidats aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles sont énoncés dans le document unique de la consultation.

IV. Procédure

IV.1 Type de procédure

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics conclus pour les marchés d'Etat et applicable sur le territoire des îles Wallis et Futuna.

IV.2 Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1 Date limite de dépôt des offres

Lundi 27 Août 2018 à 11h30

auprès de :

Service d'Etat de l'Aviation Civile des Iles Wallis et Futuna
BP 01 HIHIFO 98600 UVEA, WALLIS ET FUTUNA
M ALBERGHINI Patrice, chef de la subdivision infrastructures
Tél 00 681 72 12 05
Courriel: scac-wf.infra@mail.wf

IV.2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IV.2.3 Visite des lieux

La visite des lieux est **obligatoire**. La visite des lieux se fera sur rendez-vous à **partir du 08/08/2018**.

V. Renseignements complémentaires

V.1 Renouvellement

Sans objet.

V.2 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Wallis et Futuna
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS
Tel.: 00 (681) 72.14.85
Fax.: 00 (681) 72.14.86
Courriel : tamatautu@mail.wf

V.3 Date d'envoi du présent avis


Le chef de la subdivision
navigation aérienne

Alain KERHASCOET

Le directeur du SEAC-WF

Luc COLLET